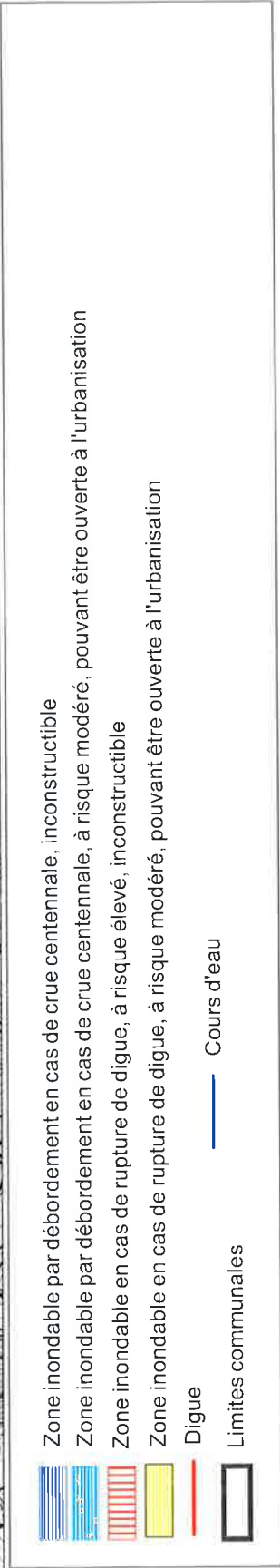
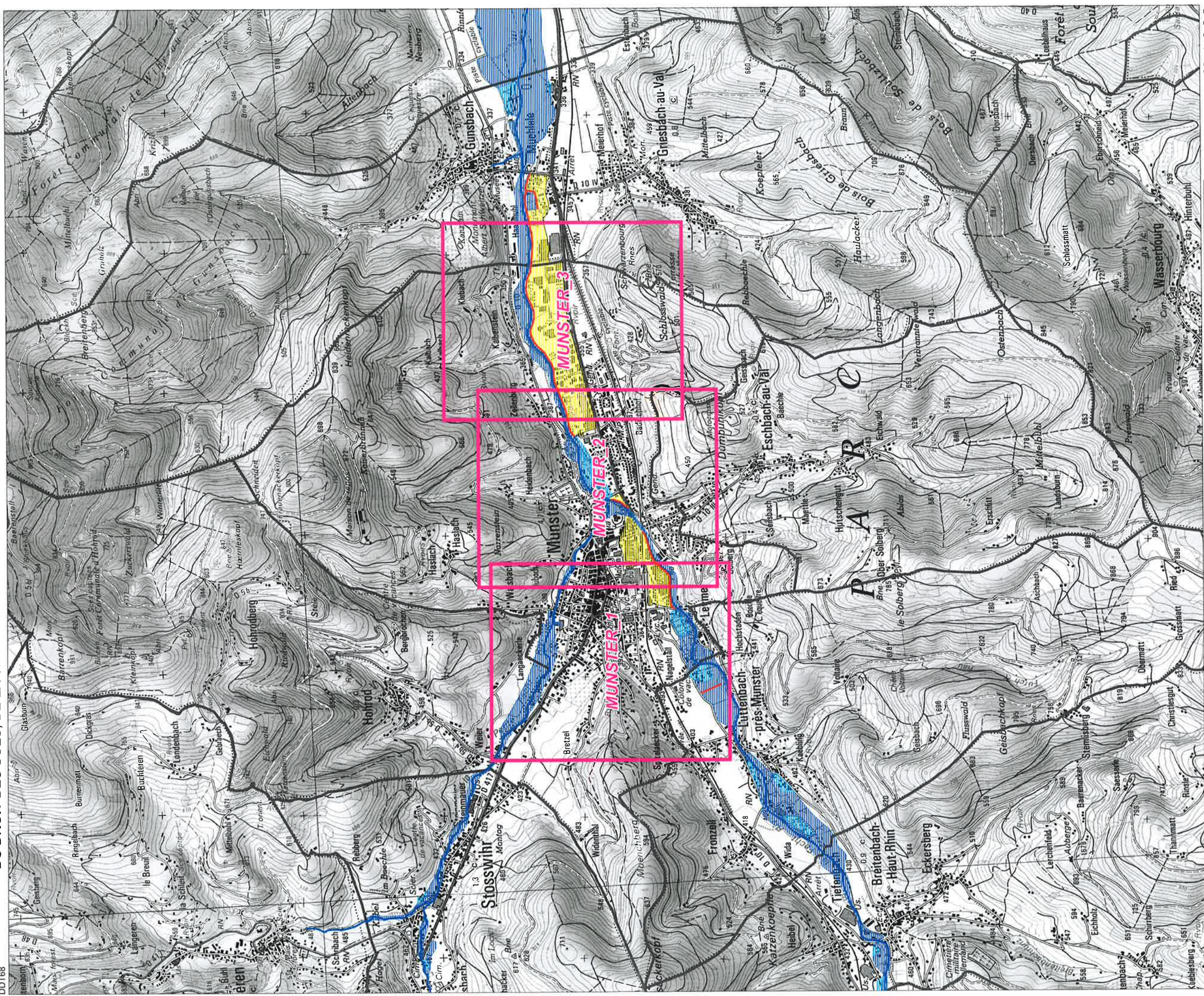


PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA FECHT

DOCUMENT DE TRAVAIL : TRANSCRIPTION DU PPRI AU 1:5 000 SUR FOND CADASTRAL EN VUE DE L'APPLICATION
DU DROIT DES SOLS, DE LA TRANSCRIPTION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE LA POLICE DE L'EAU

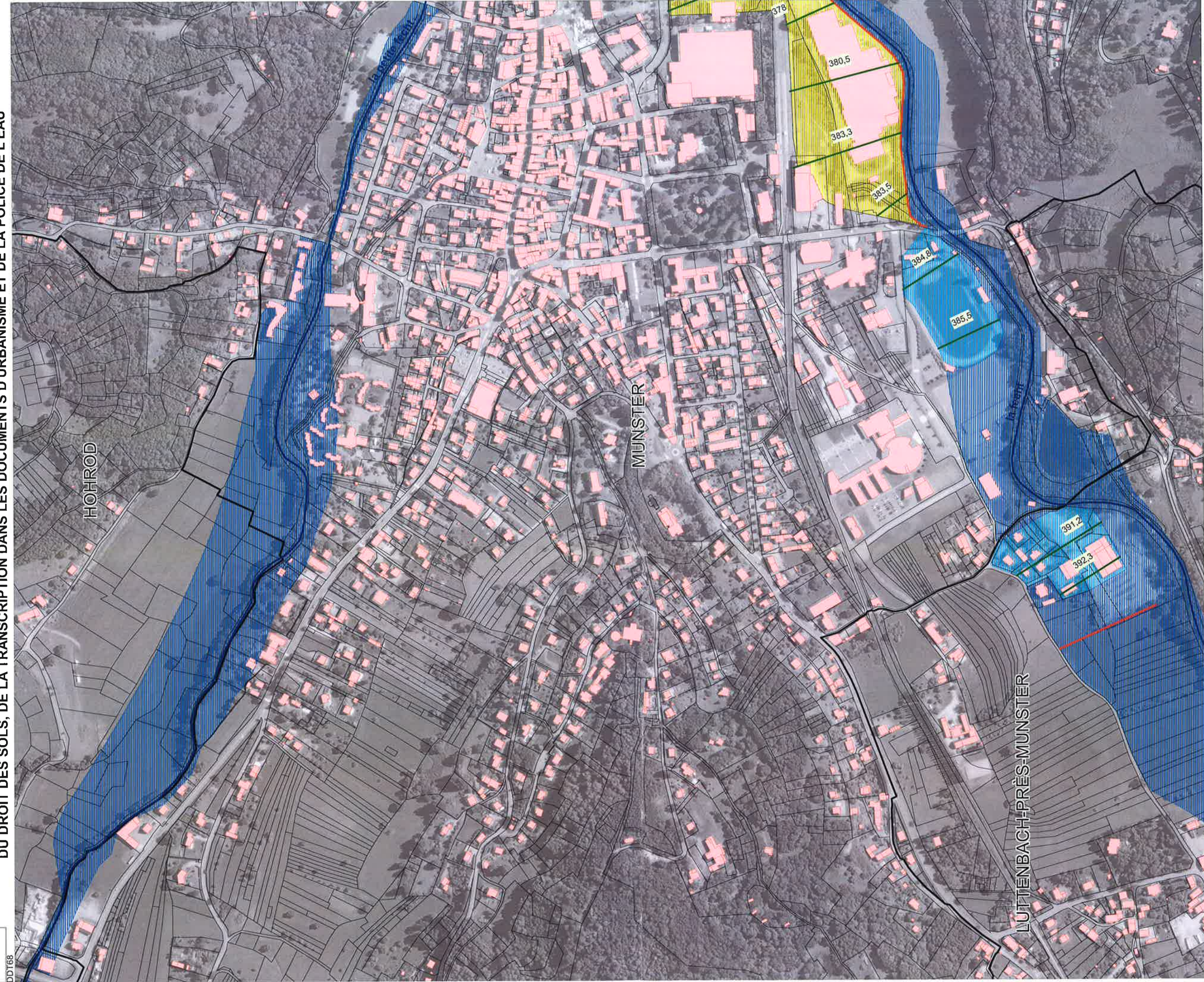


1/25 000

Novembre 2014

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA FECHT

DOCUMENT DE TRAVAIL : TRANSCRIPTION DU PPRI AU 1:5 000 SUR FOND CADASTRAL EN VUE DE L'APPLICATION
DU DROIT DES SOLS, DE LA TRANSCRIPTION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE LA POLICE DE L'EAU

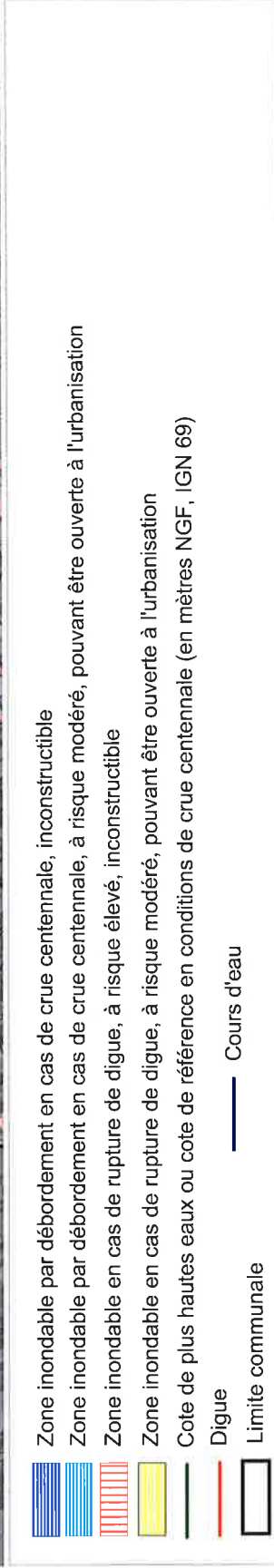


- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, inconstructible
- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Cote de plus hautes eaux ou cote de référence en conditions de crue centennale (en mètres NGF, IGN 69)
- Digue
- Limite communale
- Cours d'eau

1/5 000

Novembre 2014

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA FECHT
DOCUMENT DE TRAVAIL : TRANSCRIPTION DU PPRI AU 1:5 000 SUR FOND CADASTRAL EN VUE DE L'APPLICATION
DU DROIT DES SOLS, DE LA TRANSCRIPTION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE LA POLICE DE L'EAU

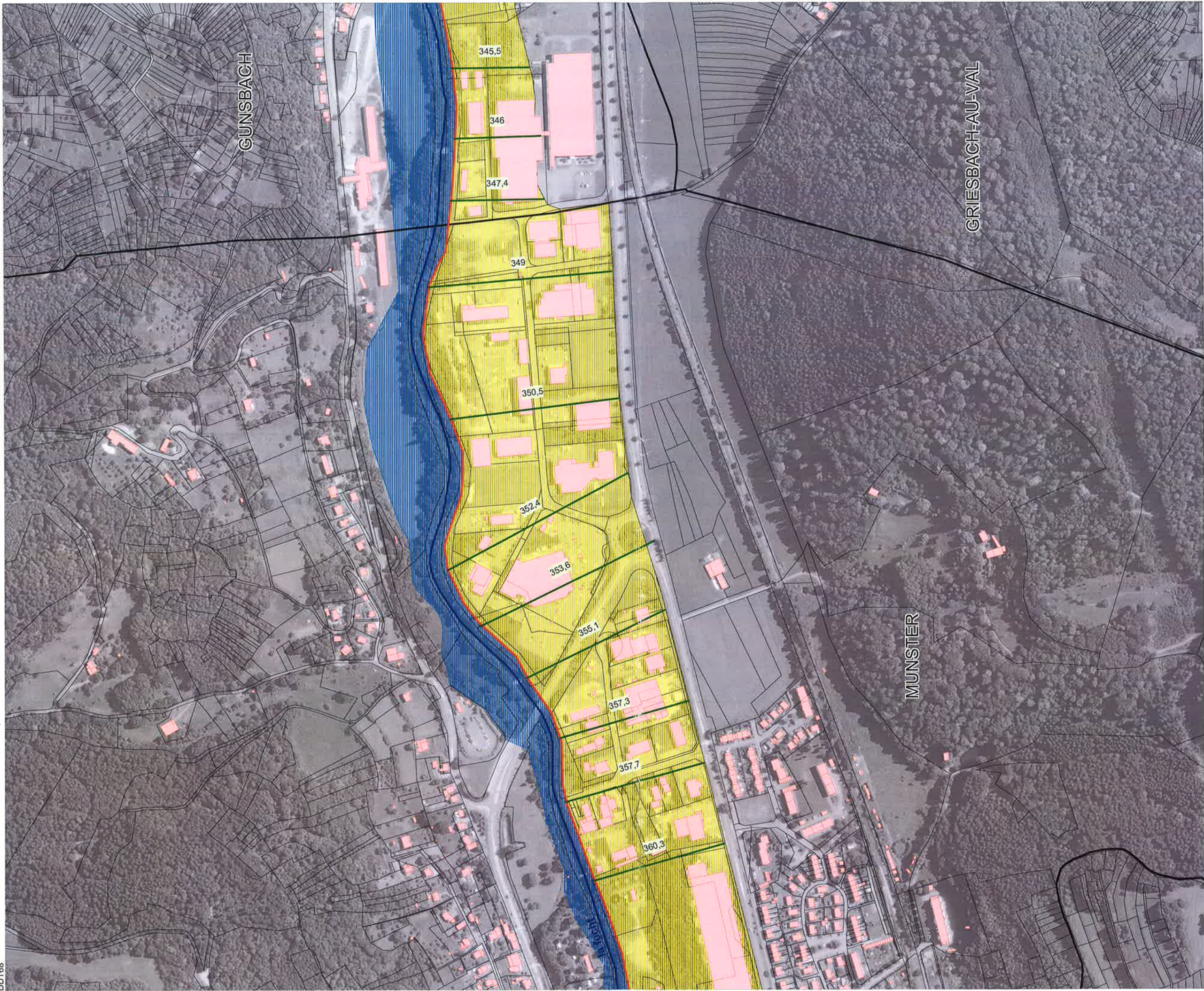


1/5 000

Novembre 2014

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA FECHT

DOCUMENT DE TRAVAIL : TRANSCRIPTION DU PPRI AU 1:5 000 SUR FOND CADASTRAL EN VUE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS, DE LA TRANSCRIPTION DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE LA POLICE DE L'EAU



1/5 000

Novembre 2014

- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, inconstructible
- Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible
- Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Cote de plus hautes eaux ou cote de référence en conditions de crue centennale (en mètres NGF, IGN 69)
- Digue
- Limite communale
- Cours d'eau